

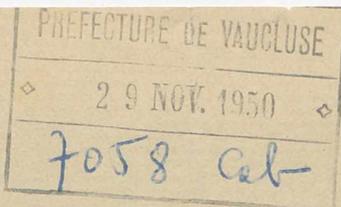
MINISTÈRE
de l'INTÉRIEUR

Direction du Personnel
et des Affaires Politiques

Sous-Direction des Affaires
Politiques

Bureau des Affaires Politiques

Circulaire Ministérielle
n° 387



Paris, le 26 Novembre 1950

LE MINISTRE de l'INTÉRIEUR

à Messieurs les PREFETS (Métropole
et Outre-Mer)
Messieurs les Directeurs et Chefs
de Service.

(En communication à M. Le GOUVERNEUR
GENERAL de l'ALGERIE)

OBJET -. Croisade de l'amabilité.

Le Commissariat Général de la "Croisade de l'Amabilité" m'a demandé de l'aider à prolonger et à renforcer les résultats de son action.

Pour répondre à son désir et associer ainsi le Ministère de l'Intérieur à une oeuvre qui tend à améliorer les rapports sociaux, je vous prie de rappeler à tous les fonctionnaires et agents servant sous vos ordres et se trouvant en contact avec le public, qu'ils sont, avant tout, au service des usagers et doivent, en conséquence, apporter dans leurs rapports avec ces derniers le maximum d'obligeance et de courtoisie.

Il y a lieu de penser qu'à la demande du Commissariat Général pour la "Croisade de l'Amabilité", les autres Départements ministériels feront de même, et qu'ainsi un de leurs devoirs essentiels sera rappelé à tous les serviteurs de l'Etat, qui je l'espère, auront tous à coeur de répondre à cet appel.

Je serais heureux que vous veillez personnellement, dans toute la mesure du possible, à ce que ces prescriptions soient observées.

H. QUEUILLE.

AVIGNON, le 4 MAI 1951.

2384

Monsieur,

Vous avez eu l'amabilité de me demander d'accepter le parrainage pour le département de Vaucluse de la " Croisade pour l'Amabilité ".

J'ai été très sensible à votre pensée et j'accepte très volontiers cette présidence d'honneur.

Je tiens cependant à vous préciser que mon emploi de temps pour les jours à venir est très chargé et qu'il ne me sera pas possible par suite d'engagements antérieurs d'assister aux réunions ou aux manifestations qui pourraient être organisées par vous à l'occasion de la " Croisade pour l'Amabilité ".

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Jacques VEISSID
Fouilles Archéologiques de la
région de
BOLLENE

Signé J. VEISSID

Bollène, 30 Avril 1951.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES
DE LA RÉGION
DE BOLLÈNE

Jacques VEISSID

C.C.P. : Marseille 238-57

Cal

Oui -

mais président d'honneur
sans aucune participation
à quoi que ce soit.

7B
/ 2.5

Monsieur le Préfet,

Monsieur MARCEL RANVILLE, promoteur de la
" Croisade pour l'Amabilité ", ayant bien voulu me
confier l'organisation de ce mouvement dans le
département du Vaucluse, je me permets de vous demander
de bien vouloir nous faire l'honneur de votre patronage.

Cette croisade, comme vous le savez sans doute,
est patronnée sur le plan national par un grand
nombre de personnalités, parmi lesquelles Messieurs
les Ministres de l'Éducation Nationale; de l'Industrie
et du Commerce; de la Santé Publique et de la
population; Monsieur Paul HAAG, préfet de la Seine;
Monsieur Georges Duhamel, etc... Cette Croisade pour
l'Amabilité n'a nulle visée politique ou lucrative,
mais tend seulement, au moyen de conférences, de
campagnes dans les journaux, d'émissions radiophoniques
et d'autres manifestations tout aussi paisibles, à l'
amélioration de nos rapports sociaux. C'est une
initiative, à mon avis, dont les effets pourraient
être des plus heureux dans un département qui, tel
celui que vous administrez, tire du Tourisme une
grande partie de ses ressources.

Il est évident, d'autre part, qu'il ne sera fait
appel à aucune personnalité politique, mais seulement
à des organisations neutres, telles que le Syndicat
d'Initiatives, la Chambre de Commerce, les journaux
uniquement d'information, etc...

Dans l'espoir que vous voudrez Bien vous
Associer à ce mouvement, je vous prie, Monsieur le
Préfet, de ne point douter de l'excellence des sentiments
que je manifeste à votre égard.

+XIIIIT

3442

AVIGNON, le 27 JUIN 1951

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 25 Juin et désirant m'associer le plus parfaitement possible à " la Croisade de l'Amabilité " dont vous êtes l'animateur désigné pour le Département de Vaucluse, j'ai chargé M. d'ANDON, Attaché à mon Cabinet, de s'intéresser tout particulièrement à cette question

Vous pourrez donc, à l'avenir, communiquer directement avec M. d'ANDON qui fera la liaison entre votre organisation et moi-même.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE PREFET,

Signé: J. BOISSIER

Monsieur Jacques VEISSID
FOUILLES ARCHEOLOGIQUES
DE LA REGION DE BOLLENE

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES
DE LA RÉGION
DE BOLLÈNE

Jacques VEISSID

C. C. P. : Marseille 238-57

Bollène, 25 juin 1951.

Cal

Je désigne si d'Andon
pour suivre cette affaire

JB
27.5

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie vivement pour votre lettre du 4 Mai, par laquelle vous avez bien voulu accorder votre patronage à la Croisade pour l'Amabilité. D'ailleurs, si je ne vous ai pas témoigné plus tôt ma gratitude, c'est que je me suis refusé à vous importuner en un moment où la préparation des élections devait vous absorber.

Il va sans dire que je comprends parfaitement que vous ne puissiez vous engager à assister aux manifestations que nous envisageons d'organiser. Si toutefois vous pouvez demander à un de vos collaborateurs de s'intéresser à cette question, cela nous permettrait de vous tenir quand même au courant de nos réalisations sans pour cela vous déranger.

Je vous adresse à nouveau mes remerciements, et vous prie, Monsieur le Préfet, de ne point douter de l'excellence des sentiments que je manifeste à votre égard.

Txtilit



CROISADE POUR

l'amabilité



tradition française

JEAN COLIN

PUBLICITAS - PARIS

COMITE * 51, RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN * PARIS



CROISADE POUR

L'amabilité



tradition française

ART PAR **CINZANO**

COMITE * 51, RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN * PARIS

PUBLICITAS - PARIS

Composition du Bureau Actif

- Un représentant de l'Administration
- Un — la Presse
- des Grands Magasins
- Commerçants
- Hoteliers
- de la SNCF
- de l'EDF et GDF
- des Transports Routiers
- de la Mairie

Accessoirement, en joignant y adjoindre
monsieur Charoyre, pour la Radio

Je venais, pour ma part,

- les commerçants, représentés par Mr J. Delleri,
- les Transports Routiers, par Mr Dabout
- la Mairie, par Mr Ferigoule
- la Presse, par Mr Chotelon

Le représentant de l'Administration
serait désigné par le Chef, sur
propositions des différents Chefs de
Service.

Le(s) représentant(s) de la Presse
serait (ent) désigné par les Présidents
des Syndicats

De même pour les autres
Corps de métiers

Président du Bureau, élu
par les membres

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

“ CROISADE POUR L'AMABILITÉ ”

COMITÉ D'HONNEUR

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale — Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Commerce. — Monsieur le Ministre de la Santé Publique et de la Population — Monsieur le Président de l'Assemblée de l'Union Française. — Madame THOME-PATENOTRE, Sénateur. — Madame J. ALEXANDRE-DEBRAY, Conseiller Général de la Seine. — Madame Nicole de HAUTECLOQUE, Conseiller Général. — Madame Georges BIDAULT. — Madame Lucie EDGAR-FAURE. — Monsieur DEBU-BRIDEL, Sénateur. — Monsieur le Docteur Bernard LAFAY, Sénateur, Président de la Commission de la Famille et de la Population. — Monsieur le Préfet de la Seine. — Monsieur le Préfet de Police. — Général DASSAULT, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. — Monsieur J. SARRAILH, recteur de l'Université de Paris. — Monsieur Georges DUHAMEL, de l'Académie Française. — Monsieur le Professeur Pasteur VALLERY-RADOT, de l'Académie Française. — Monsieur André SIEGFRIED, de l'Académie Française. — Monsieur le Président de la Fédération Nationale de la Presse Française. — Monsieur André de FOUQUIÈRES. — Monsieur Pierre MAHIAS, Chargé de Mission à la Présidence du Conseil. — Monsieur Jean NOHAIN. — Monsieur Marcel RANVILLE. — Monsieur Raymond RODEL. — Maître Théodore VALENSI, Avocat à la Cour. — Un Représentant des Membres de l'Enseignement — Un Représentant des Employés de Commerce.

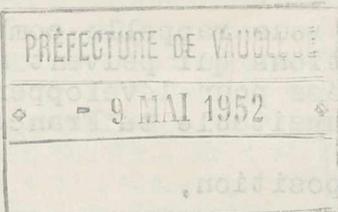
COMMISSARIAT GÉNÉRAL :

Marcel RANVILLE, 51, Chaussée d'Antin - PARIS-IX^e

Téléphone : TRInité 11-14

Paris, le 8 mai 1952.

Réf. n° 2421 CAB



Monsieur le Préfet
d'AVIGNON
(Vaucluse)

Monsieur le Préfet,

Je vous accuse réception de votre lettre du 2 mai dont le contenu a eu toute mon attention.

Je suis particulièrement heureux de l'intérêt que vous voulez bien porter personnellement à notre mouvement et je vous informe naturellement que je suis à votre entière disposition pour vous aider à développer tout ce qui pourra contribuer à la propagande de notre croisade dans votre département.

Je me permets de vous remettre ci-joint une petite note succincte résumant notre programme. Ainsi que vous le verrez, un certain nombre d'élections sont prévues, mais elles toucheront surtout la région parisienne car il me semble difficile de faire un référendum dans les départements éloignés de Paris, puis ensuite de faire les comparaisons utiles. Mais un organisme régional peut très bien entreprendre ces mêmes initiatives sur un plan local et c'est avec plaisir que nous accueillerons les projets que vous me signalez, émanant de Monsieur le Directeur des P.T.T. d'Avignon.

Mais je pense, une fois encore, qu'il serait bon que cela restât sur le plan local et que vos récompenses soient également attribuées dans le cadre local. Les Services intéressés trouveront facilement une firme commerciale qui acceptera de récompenser les lauréats.

Il serait également intéressant de faire quelque chose dans les différentes administrations publiques, où vous pourriez provoquer, par exemple, l'élection du fonctionnaire le plus aimable; vos Services ont dû recevoir de Monsieur le Ministre de l'Intérieur une circulaire dans laquelle il est rappelé aux fonctionnaires "qu'ils sont avant tout à la disposition du public et lui doivent, en conséquence, un minimum de courtoisie et de bienveillance".-De ce côté aussi, il y a un élément très intéressant à étudier dont la Presse locale pourrait consacrer le succès.

Je vous adresse sous pli séparé une affiche, que je puis mettre à votre disposition dans la quantité désirable et dont la publicité peut être recouverte, si vous le jugez utile (j'ai l'accord de la firme pour ce faire).

Une fois encore, je vous rappelle combien nous sommes sensibles à toutes les suggestions qui peuvent nous être faites ou propositions qui sont étudiées pour développer ou ramener ce climat de bienveillance tant souhaitable en France.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Rauville

Je me permets de vous remettre ci-joint une petite note sur notre programme. Ainsi que vous le voyez, un certain nombre d'élections sont prévues, mais elles touchent tout le département car il me semble difficile de faire un référendum dans les départements éloignés de Paris, qui sont de faire les comparaisons utiles. Mais un organisme régional est très bien entreprendre ces mêmes initiatives sur un plan local et c'est avec plaisir que nous accueillons les projets que vous me signalez, émanant de Monsieur le Directeur des P.T.T. d'Avignon.

Mais je pense, une fois encore, qu'il serait bon que cela soit fait sur le plan local et que vos récompenses soient également distribuées dans le cadre local. Les Services intéressés trouveront facilement une firme commerciale qui acceptera de récompenser les lauréats.

CROISADE POUR L'AMABILITE

La Croisade pour l'amabilité est reprise cette année avec optimisme et ses promoteurs souhaitent que l'action et les résultats en deviennent petit à petit permanent.

Elle est placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, et son Comité comprend les plus hautes personnalités : Mr le Ministre de l'Education Nationale.- Mr le Ministre de l'Industrie et du Commerce.- Mr le Ministre de la Santé Publique et de la Population.- Mr le Président de l'Assemblée de l'Union Française.- Mme THOME-PATENOTRE, Sénateur.- Mme J. ALEXANDRE-DEBRAY, Conseiller Général de la Seine.- Mme Nicole de HAUTECLOQUE, Conseiller Général.- Mme Georges BIDAULT.- Mme Lucie Edgar FAURE.- Mr DEBU-BRIDEL, Sénateur.- Mr le Docteur Bernard LAFAY, Sénateur, Président de la Commission de la Famille et de la Population.- Mr le Préfet de la Seine.- Mr le Préfet de Police.- Général DASSAULT Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.- Mr J. SERRAILH, Recteur de l'Université de Paris.- Mr Georges DUHAMEL de l'Académie Française.- Mr André SIEGFRIED de l'Académie Française.- Mr le Professeur VALLERY-R DOT de l'Académie Française.- Mr le Président de la Fédération Nationale de la Presse Française.- Mr André de FOUQUIERES.- Mr Pierre M HIAS, Chargé de Mission à la Présidence du Conseil.- Mr Jean NOHAIN.- Mr Marcel RANVILLE.- Mr Raymond RODEL.- Maître Théodore V. LENSI, avocat à la Cour.- Un représentant des Membres de l'Enseignement.- Un représentant des Employés de Commerce, -

La notoriété et la diversité de ces noms prouveraient, s'il le fallait encore, tout le sérieux d'un mouvement dont le but est bien français et bien social.

Sous l'impulsion de son promoteur Mr. Marcel RANVILLE, les efforts qui porteront pendant tout le mois de Mai, comportent entre autres :

- Une circulaire du Ministère de l'Education Nationale demandant que l'attention des enfants soit attirée sur " cette vertu modeste mais précieuse dont la tradition historique doit être maintenue dans notre pays ", des devoirs seront proposés aux élèves sur ce sujet et les meilleurs seront récompensés, à la condition que les maîtres certifient que l'auteur ne possède pas seulement des qualités intellectuelles et artistiques mais que sa conduite et son amabilité peuvent également être citées en exemple.

- La plupart des organismes de la fonction publique ont manifesté officiellement leurs désirs de voir les fonctionnaires répondre à l'appel qui leur est fait et on trouve dans plusieurs circulaires la phrase suivante : " Le personnel de notre administration se doit de favoriser une telle entreprise et j'attire tout particulièrement l'attention de ceux qui sont en contact avec le public pour que soit confirmée la tradition constante d'obligeance et de courtoisie qu'ils doivent manifester à tout moment au service des usagers."

- Le Ministre de la Santé Publique a rappelé l'importance de l'AMABILITE condition de bonne santé et d'équilibre et "moyen" thérapeutique exceptionnel.

- Les P.T.T. ont fait une flamme d'oblitération spéciale " CROISADE pour l'AMABILITE, Tradition Française."

- Des affiches sont distribuées aux groupements et aux syndicats de commerçants.

- Des papillons sont destinés aux automobilistes.

- Les grands magasins se proposent de prendre des initiatives intérieures.

- La presse et la radio sont appelées à apporter un concours maximum.

/....

- Des élections d'une personne aimable seront faites dans différentes corporations, afin de créer une émulation et d'attirer l'attention générale (la concierge la plus aimable, la vendeuse, la téléphoniste, l'agent de police, la secrétaire, le sportif, le journaliste, le parlementaire, le fonctionnaire, etc...). Les lauréats seront récompensés.

- Un ordre de la Chevalerie est créé.

- En province de nombreuses initiatives sont prévues sous l'égide de la presse locale et d'organismes divers. Des Comités locaux doivent se former.

Ainsi tout sera mis en oeuvre pour créer une ambiance de bonne humeur, de courtoisie, d'honnêteté morale qu'on regrette souvent ne pas trouver et nous essayerons de ramener ce climat de gentillesse dont nous semblons avoir perdu les notions.

Nous espérons que la presse en général expliquera les avantages et l'intérêt de tous à participer à ce mouvement dans un intérêt personnel d'abord, sur le plan national ensuite.

L'aimabilité est la clé des rapports sociaux ; elle ouvre toutes les portes. Elle rend la vie plus agréable. C'est une force immense dont la contagion est grande. Si ceux qui dirigent l'opinion publique le comprennent dans le sens où nous le souhaitons, un mouvement exceptionnel doit se dessiner dans tout le pays et modifier bien des rapports. Le fait de ne pas être content n'entraîne pas obligatoirement un manque de courtoisie, un mot ou un geste désagréable.

Sur le plan national, de nombreuses raisons ont fait de la France le plus beau pays du monde. Il faut que l'aimabilité traditionnelle fasse à nouveau partie de notre patrimoine culturel et touristique comme la bonne cuisine et les Châteaux de la Loire. Ce n'est pas du jour au lendemain que nous pensons obtenir cela mais petit à petit, et en fonction des efforts faits et de l'orientation imprimée.

Autre atout important : le moral sera meilleur. Et la santé s'en ressentira indiscutablement. Une personne de bonne humeur et gentille vit mieux que celle qui a un caractère aigri et les petits malaises se passent comme par enchantement dans une ambiance agréable.

Il est superflu de dire que le commerçant trouvera toujours son compte à être aimable... et le client aussi.

Quant aux fonctionnaires, dont la tâche sera facilitée par une meilleure compréhension et plus de patience, ils n'oublieront plus qu'ils sont là pour servir des "clients" qui payent eux aussi pour cela et qui peuvent parfois ne pas comprendre certaines choses auxquelles ils ne sont pas habitués. Les premiers se montreront dignes de leur métier qui n'est autre qu'une tâche sociale en l'aimant mieux et en le faisant avec plaisir, les seconds se trouveront contraints de faire assaut de courtoisie pour ne pas être en reste.

Utopie que tout cela, diront les pessimistes et les rouspéteurs habituels. C'est à voir. Nous sommes certains qu'il en restera quelque chose et le jeu vaut la peine d'être joué.

Mais pour réussir vraiment il faut que tout le monde y mette du sien. Et nous comptons sur tous ceux qui veulent nous comprendre, et nous aider.

De très belles affichettes gratuites sont envoyées à toutes personnes les demandant au Comité de la Croisade, 51, Chaussée d'Antin PARIS (9^e) (Prière de joindre des timbres, aucun envoi ne pouvant être fait autrement.)

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ORDRE DES CHEVALIERS DE LA COURTOISIE FRANÇAISE
(CROISADE POUR L'AMABILITÉ)
Association déclarée et régie par la loi de 1901

COMITÉ D'HONNEUR

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale. -- Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Commerce. -- Monsieur le Ministre de la Santé Publique et de la Population. -- Monsieur le Président de l'Assemblée de l'Union Française. -- Madame THOME-PATENOTRE, Sénateur. -- Madame J. ALEXANDRE-DEBRAY, Conseiller Général de la Seine. -- Madame Nicole de HAUTECLOQUE, Conseiller Général. -- Madame Georges BIDAULT. -- Madame Lucie EDGAR-FAURE. -- Monsieur DEBU-BRIDEL, Sénateur. -- Monsieur le Docteur Bernard LAFAY, Sénateur, Président de la Commission de la Famille et de la Population. -- Monsieur le Préfet de la Seine. -- Monsieur le Préfet de Police. -- Général DASSAULT, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. -- Monsieur J. SARRAILH, Recteur de l'Université de Paris. -- Monsieur Georges DUHAMEL, de l'Académie Française. -- Monsieur le Professeur Pasteur VALLERY-RADOT, de l'Académie Française. -- Monsieur André SIEGFRIED, de l'Académie Française. -- Monsieur le Président de la Fédération Nationale de la Presse Française. -- Monsieur André de FOUQUIÈRES. -- Monsieur Pierre MAHIAS, Chargé de Mission à la Présidence du Conseil. -- Monsieur Jean NOHAIN. -- Monsieur Marcel RANVILLE. -- Monsieur Raymond RODEL. -- Maître Théodore VALENSI, Avocat à la Cour. -- Un Représentant des Membres de l'Enseignement. -- Un Représentant des Employés de Commerce.

COMMISSARIAT GENERAL:

Marcel RANVILLE, 51, Chaussée d'Antin - PARIS-IX^e

Téléphone **TRinité 11-14**

PREFECTURE DE VAUCLUSE

11 FEV. 1953

10 FEVRIER 1953

Monsieur le PREFET
Préfecture
A V I G N O N
(Vaucluse)

Monsieur le Préfet,

L'année dernière vous avez bien voulu lors d'un échange de correspondance, qui avait tout particulièrement retenu mon attention, manifester votre intérêt à notre mouvement et nous faire différentes suggestions.

En vous remerciant une fois encore de votre précieux concours, je me permets de vous indiquer que nous allons reprendre dans quelque temps nos activités sur la même forme que l'an dernier et je viens faire appel à nouveau à vous afin que sur le plan local puisse être organisée une intéressante action.

Je serais très heureux de vous voir étudier attentivement cette initiative et à l'avance je vous remercie de tout ce qu'il vous sera possible de faire dans ce sens.

Je vous informe également que nous créons actuellement dans toutes les provinces françaises des comités régionaux et j'ai pensé que peut-être votre intervention pourrait nous être utile pour cette création dans votre région.

En vous renouvelant encore combien votre apport sous quelque forme que ce soit, nous sera utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus aimable et la plus distinguée.

Le Commissaire Général,

Marcel Ranville

*Note d'information
Remise à M. le Préfet
24/2/52
R. H. K.*

*M. H. André
à être dit
un an par la
R.*

*Duc
78
15-2*

PARTICIPEZ à la

"CROISADE pour l'AMABILITÉ"

Il semble que les difficultés actuelles de l'existence aient contribué à nous faire perdre nos traditions de politesse et de courtoisie.

Rien ne justifie cette déchéance.

Il faut rendre à la France son vrai visage.

Il faut que toutes et tous participent à la campagne pour l'amabilité.

Pour cela : Ne négligez aucune occasion d'être aimable.

Provoquez constamment autour de vous des gestes aimables, signalez-nous ceux dont vous êtes témoins.

AIDEZ-NOUS à créer un mouvement favorable en répondant à ce REFERENDUM.

Aimablement offert par "LEDOU".

CARBONES — RUBANS — STENCILS
10, rue de Laborde PARIS-8^e - Tél. LABorde 01-01

VOULEZ-VOUS AVOIR L'AMABILITÉ de RETOURNER ce
QUESTIONNAIRE AU COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA

"CROISADE POUR L'AMABILITÉ"

51, Chaussée d'Antin - PARIS-IX



REFERENDUM

- Approuvez-vous notre campagne en faveur de l'amabilité ?
- Où rencontrez-vous le plus souvent l'amabilité ?
- Où regrettez-vous de ne pas en trouver ?
- Pensez-vous qu'une amélioration puisse être obtenue avec cette campagne ?
- De quels actes d'amabilité avez-vous été témoins (autant que possible citer des noms)
- Quelles suggestions nous faites-vous pour redonner à l'amabilité la place qu'elle doit avoir ?

NOUS RÉCOMPENSERONS : Les meilleures réponses,
Les actes les plus notables qui nous seront signalés.

TRAVAIL AGRÉABLE !
DACTYLO AIMABLE !

avec →

- "LEDOU" -
CARBONES — RUBANS

PRÉFECTURE DE VAUCLUSE
5 0 AVR. 1954
271966

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre National d'Education
Sanitaire, Démographique et
Sociale

PARIS, le 22 Avril 1954

Circulaire n° 71

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION

à M.M. les Préfets (pour information) X
les Directeurs Départementaux de la
Santé (pour exécution)
les Directeurs Départementaux de la
Population (pour exécution)
les Directeurs des Centres Interdépar-
tementaux d'Education Sanitaire (pour
exécution)
le Directeur Général de l'Administra-
tion de l'Assistance Publique à Paris
(pour exécution).

OBJET : Croisade pour l'Amabilité.

La nouvelle Croisade pour l'Amabilité placée sous le Haut-Patronage de M. le Président de la République et sous mon Patronage, organisée par l'Association de l'Ordre des Chevaliers de la Courtoisie Française, aura lieu, cette année, du 3 au 15 Mai. Elle donnera lieu à un mouvement de propagande et à diverses initiatives propres à développer l'idée et la pratique de l'Amabilité.

Je ne puis que recommander cette heureuse manifestation à tous les fonctionnaires qui relèvent de mon Administration en les encourageant à pratiquer eux-mêmes très largement l'Amabilité, facteur d'harmonie des relations humaines.

Je vous demande, en outre, de favoriser largement l'initiative des dirigeants de la "Croisade pour l'Amabilité".

Pour le Ministre et par
délégation,
Le Chef de Cabinet:
J.P. BERARD.